

# BUREAU FEDERAL

## Réunion du 20 Novembre 2009 à Paris

Présents : M. Yvan MAININI (Président)  
Mmes Françoise AMIAUD, Roselyne BIENVENU, Sophie GABORY et Marie-Noëlle SERVAGE.  
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Rémy GAUTRON, Jean-Yves GUINCESTRE, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Jean-Pierre SIUTAT.

Invités : Mme Jacqueline PALIN et M. Gérald NIVELON.

Assistent : MM. Jean-Pierre de VINCENZI (DTN), Patrick BEESLEY, Alain GAROS, Matthieu SOUCHOIS et Christophe ZAJAC.  
Mme Céline PETIT.

Assistent en partie : MM. Fabrice CANET, Daniel CHAMPSAUR et Julien GUESLIN (B.N.F.).

Excusés : MM. Frédéric FORTE et René LE GOFF.

### 1. Ouverture de Séance.

Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse Frédéric FORTÉ (retenu par son club) et René LE GOFF (raisons de santé).

**Yvan MAININI et les membres du Bureau Fédéral font part de leur grande tristesse quant à la disparition de M. Henri SERANDOUR. Ils adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille, en ces moments particulièrement douloureux.**

En préalable à ce Bureau Fédéral a lieu un échange entre les membres et Roselyne BIENVENU sur son absence au dernier Comité Directeur, le défaut de présentation de l'avancée des travaux du Pôle 2 prévu à l'Ordre du Jour et son positionnement à l'avenir.

### 2. Projet des Pôles.

#### Pôle 1 : Thème traité : Parcours de formation des jeunes joueurs.

Jean-Pierre SIUTAT expose les documents distribués aux membres et rappelle que ce travail porte sur le parcours de formation des jeunes joueurs(es). Trois réunions de travail se sont tenues, avec des interlocuteurs différents (la DTBN, un Président de club de NM1 et les interlocuteurs de la LFB). Après étude de la pratique actuelle de la joueuse entre 15 et 21 ans, voici les inconvénients les plus notables qui ont été relevés :

- La règle des moins de 21 ans dans les championnats fédéraux.
- Concurrence et pas de maîtrise des passerelles entre les clubs de LFB et les clubs fédéraux.
- Coût important de la formation pour une efficacité non probante.

Concernant l'intégration des joueuses selon le Parcours d'Excellence Sportive :

- Peu de joueuses sortant des centres de formation ont une place en LFB voire en NF1.
- Par contre, beaucoup de joueuses se retrouvent en NF2 et en NF3, montrant bien le rôle des centres de LFB dans la formation des jeunes joueuses de la pyramide fédérale.

Pistes de réflexion pour la pratique de la joueuse entre 15 et 23 ans se dégagent et vont être creusées :

- une catégorie cadette de deux années.
- Un championnat Cadette France avec des déplacements raisonnables.

- Une catégorie espoirs limitée à 20 ans au lieu de 21 ans.
- Un championnat espoir fermé (à définir).
- Une règle double licence FFBB – secteur fédéral.
- Une étude de faisabilité pour la création d'une catégorie junior (2 ans) et d'un championnat, basé sur le volontariat, et permettant de regrouper sous une même équipe plusieurs juniors évoluant dans des clubs différents (à définir).

Yvan MAININI : dans les compétitions, il manque le positionnement des Equipes Nationales. Il rappelle que la catégorie Cadette avait été portée à 3 ans, parce qu'il n'y avait pas assez de Juniors. Il pense également qu'il est indispensable de tenir compte de la liberté des personnes et aussi des Agents de joueurs(ses).

Thierry BALESTRIERE confirme que l'équipe Espoirs des clubs de Ligue Féminine de Basket pose énormément de questionnement, notamment au regard des obligations et conséquences sportives. Il faut également étudier les problèmes de cartographie.

Jean-Yves GUINCESTRE pense qu'il faut intégrer les parcours de formation effectués à l'Etranger. Il confirme que la passerelle entre les clubs de LFB et les clubs fédéraux ne fonctionne pas. Enfin, il souhaite savoir si l'on connaît le coût réel de formation d'un jeune joueur(ses).

Yvan MAININI : il faudrait resserrer nos potentiels et par exemple réduire le nombre de jeunes dans les Pôles Espoirs.

Jean-Pierre de VINCENZI redoute que si les pôles espoirs sont inter-régionalisés, il sera difficile d'avoir les vrais potentiels dans les Pôles dans l'avenir, notamment à cause de l'éloignement. C'est un sujet très délicat.

Thierry BALESTRIERE : afin d'obtenir une perspective de qualité, il serait intéressant de travailler sur un "nettoyage économique" de la NF2, trop d'argent circule dans cette division.

Marie-Noëlle SERVAGE : il faut mettre en perspective les pistes envisagées avec l'objectif initial qui est l'Equipe de France.

#### **Pôle 4 – Territoires.**

Pierre COLLOMB explique que différents groupes de travail sont en cours de constitution :

- Groupe de Travail sur le Championnat de France Jeune.
- Groupe de Travail sur le périmètre pertinent : Pierre COLLOMB, Alain GAROS, Francis DARRICAU, Sébastien DIOT, Philippe COULON et Marielle BONOMY du NOYER.
- Groupe de Travail Autour de la Pratique (licence et double licence / mutations et obligations sportives).
- Groupe de Travail sur la déclinaison du projet de formation club en inter-club : principalement avec la Commission des Jeunes.

- **Thème traité : Championnat de France Jeunes :**

Pierre COLLOMB fait un point de situation et expose les projets de questionnaires distribués aux membres et précise qu'il s'agit du début de l'étape de collecte d'informations. Ces questionnaires seront envoyés aux Ligues, CTS et Clubs dans les jours prochains.

#### **Pôle 2 – Formation.**

Roselyne BIENVENU expose aux membres du Bureau Fédéral les orientations opérationnelles du Pôle 2, afin d'obtenir une validation d'orientation. Les éléments sont en cours de finalisation.

Yvan MAININI souhaite que les objectifs soient numérotés tels qu'ils le sont dans le tableau général des objectifs de la Fédération, afin d'avoir une cohérence de présentation avec les autres pôles. Il faut traiter les questions sur l'opérationnel avec le Directeur Général. Ces questions seront prises en compte dans le domaine de la réorganisation.

Jean-Yves GUINCESTRE souhaite savoir si la formation des personnels de santé sera intégrée dans ce Pôle ?

La réponse est oui, pour ce qui n'est pas du domaine commun.

Yvan MAININI : le plan de formation pour le personnel est indispensable, mais il faudra également un plan de formation pour les élus.

### **3. Communication – Informations – Organisations.**

#### **a) Numérisation de la Revue Basketball par la Bibliothèque Nationale de France.**

Daniel CHAMPSAUR présente Julien GUESLIN qui est coordinateur scientifique à la Bibliothèque Nationale de France. Il rappelle l'historique du projet : il n'existe que deux collections complètes de la Revue Basketball, une à la FFBB et une au Musée du Basket. Ces deux collections sont très rares, ne sont pas accessibles en raison de leur fragilité (possibilité de dégradation à chaque consultation) et sont très précieuses puisqu'il s'agit de la mémoire de la Fédération sur près de 80 ans. Afin de rendre cette collection accessible, la solution que nous offre la technique actuelle est la numérisation. Un partenariat a été mis en place avec la Bibliothèque Nationale de France qui prend en charge la numérisation et la mise en ligne des revues, avec des outils de recherche adaptés. Cette solution permet de bénéficier du savoir faire et de l'expérience de la BnF dans ce domaine. En outre, grâce au partenariat, l'investissement financier élevé que nécessite normalement un tel projet est évité. La numérisation n'occasionnera aucun frais ni pour la FFBB, ni pour le Musée du Basket.

Julien GUESLIN : La Bibliothèque Nationale de France est très attachée à la valorisation du patrimoine, à sa diffusion, et aussi à la préservation de sources spécialisées. Il fait une démonstration aux membres des possibilités du site Internet [www.gallica.bnf.fr](http://www.gallica.bnf.fr), qui est accessible en lien sur le site Internet de la Bibliothèque Nationale de France. Il dispose d'un moteur de recherche très efficace. Pour l'instant seules sont numérisées les revues de 1933 à 1940. En cours d'année prochaine, les revues jusqu'en 1969 seront disponibles.

Le Bureau Fédéral remercie Julien GUESLIN pour cette excellente présentation et pour son intervention de ce soir.

#### **b) Projet d'Agenda 21.**

Gérald NIVELON expose le projet d'Agenda 21, qui entre dans le cadre des missions du développement durable et qui a pour éléments de référence l'Agenda 21 du Sport Français (réalisé par le CNOSF) et la Charte du Sport pour le Développement Durable (signée le 19 mai 2009). Depuis Décembre 2007, la FFBB s'est lancée dans la réalisation de son "Bilan Carbone". A partir de cet état des lieux, le Bilan Carbone permet de dégager des orientations stratégiques pour chacun des principaux postes étudiés à savoir :

- Déplacement des personnes,
- Consommation d'énergie,
- Informatique,
- Communication,
- Mobilier et entrant,
- Déchets.

La proposition est donc la réalisation d'un Agenda 21, qui vise à mettre en évidence l'engagement de la FFBB, puis de ses structures déconcentrées et de ses clubs, dans le domaine du Développement Durable et à inciter à sa prise en compte. Il doit préciser les orientations stratégiques et le programme d'action à mettre en place.

Jean-Pierre de VINCENZI pense que cette réflexion doit être intégrée dans une réflexion prospective du Pôle 4.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents, pour la mise en place d'un Agenda 21 du Basketball.**

#### **c) Bilan des JNA.**

Jacques DENEUX présente le Bilan des Journées Nationales de l'Arbitrage. Les JNA se sont déroulées sous une nouvelle formule cette saison, avec seulement La Poste comme partenaire, et pour objectif de créer une vitrine au niveau de l'Arbitrage.

Cette manifestation a regroupé et mobilisé :

- La Ligue Féminine de Basket et la Ligue Nationale de Basket.
- 21 Ligues Régionales (CRAMC),
- 56 Comités Départementaux (CDAMC),
- 22 rencontres professionnelles,
- 452 rencontres au niveau amateur,
- 2100 Chemises d'arbitres ont été offertes.

Dans l'ensemble, les arbitres ont vraiment joué le jeu sur cette opération. Il y a beaucoup d'informations disponibles sur le nouveau site internet [www.tousarbitres.fr](http://www.tousarbitres.fr).

Jacques DENEUX rappelle la diffusion du film/documentaire "Tous Arbitres" tourné à l'occasion de la Coupe d'Europe de Football 2008. La difficulté de la fonction d'arbitres se retrouve, quel que soit le sport collectif, c'est un film très intéressant.

Roselyne BIENVENU souhaite connaître le nombre exact de filles et de garçons qui ont participé à cette manifestation.

Cette information sera communiquée au prochain Bureau Fédéral.

#### **d) Semaine du Basket à Paris – Mai 2010.**

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur l'avancement du projet :

- Le programme de Bercy est validé par tous les participants.
- Le programme de la Fête du MiniBasket du 12 Mai est également validé (parvis de l'Hôtel de Ville).
- L'ensemble des opérations sur le Parvis de l'Hôtel de Ville de la Mairie de Paris se dérouleront les 11 et 12 Mai 2010 (parvis indisponible le 10 Mai 2010).
- D'autres points sont encore à l'étude (définition et validation de la journée du 11 Mai sur le parvis de l'Hôtel de Ville, Intégration du Sport Adapté dans le programme du parvis de Bercy, animations et opérations de promotion, Recherche de financement).
- La billetterie est validée.
- Les visuels ont été choisis et sont en cours de correction et d'adaptation.

Un point plus complet sera présenté au Bureau Fédéral du 4 Décembre 2009 à Strasbourg.

### **4. Administration Générale.**

#### **a) Remplacement du Dr CAVELIER.**

Jean-Yves GUINCESTRE informe qu'il a reçu 3 candidatures pour ce poste :

- Dr Gilles DOLIGÉ, qui a ensuite retiré sa candidature pour des raisons personnelles.
- Dr Joffrey COHN.
- Dr François TASSERY.

Il propose aux membres du Bureau Fédéral que François TASSERY soit reçu par la FFBB, avant le 4 Décembre 2009.

#### **Accord du Bureau Fédéral.**

#### **b) Candidatures pour l'organisation des finales du TIC.**

Jacqueline PALIN expose les 5 candidatures reçues :

- Le Comité des Pyrénées Orientales (à Toulouges et St Estève).
- Le Comité du Rhône (à Arnas).
- Le Comité du Bas Rhin (à Erstein).
- Le Comité du Morbihan (à Quevin).
- Le Comité de la Loire (à Montbrison).

**Après étude des conditions d'accueil et d'hébergement de chacun des candidats, le Bureau Fédéral décide d'attribuer, à l'unanimité des membres présents, l'organisation des Finales du TIC au Comité de la Loire, pour 2 ans.**

**c) Type de licence au CFBB.**

Jean-Pierre de VINCENZI : lorsque les jeunes intègrent le Centre Fédéral, ils arrivent avec un Licence T, en provenance de leur club. Or depuis quelques années, ces jeunes sont souvent amenés à muter dans un Centre de Formation avant leur arrivée au CFBB et sont ensuite prêtés par le club en question au Centre Fédéral. Comme il n'est pas possible d'obtenir une Licence T à l'issue d'une mutation, il faudrait mettre en place une mesure dérogatoire pour les jeunes qui viennent au Centre Fédéral.

**Accord du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents. Un règlement sera proposé au Comité Directeur des 18 et 19 Décembre 2009, pour adoption.**

**d) Logiciel de Comptabilité pour les Comités et Liges / clubs.**

Rémy GAUTRON rappelle que 2 ans auparavant, un logiciel avait été développé pour les Liges Régionales et les Comités Départementaux par la Commission des Finances, sur la partie spécifique Compta Analytique. Cette opération a été lancée à l'automne 2008 et en fin d'exercice dernier, au moment de la finalisation des comptes pour l'Assemblée Générale des Liges, le système a bloqué. Quelques modifications ont été apportées sur ce logiciel afin de s'adapter aux particularités locales. La Commission des Finances relance le dossier, un courrier va être adressé aux Liges et aux Comités.

Jean-Pierre SIUTAT présente 2 produits à l'intention des associations :

- "Compt' Easy Asso" qui permet l'édition d'un compte de résultat et qui répond à 90 % des besoins en comptabilité des clubs sportifs.
- "Compt' Bilan Asso" à destination des Comités et des Liges qui gère tous les aspects de comptabilité classique avec notamment l'édition d'un Bilan.

Suite à la présentation de ce soir, la Société ATLANTE contactera directement Sophie GABORY.

**e) Candidatures plateaux ½ Finales de la Coupe de France Féminine, le 18 Avril 2010.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose les 3 candidatures reçues pour l'organisation des plateaux ½ Finales de la Coupe de France Féminine :

- Le Comité de la Nièvre (à Nevers)
- Le club ASPTT Charleville à Charleville Mézières)
- Le Comité du Lot et Garonne (à Boé – 6 km d'Agen)

**Après étude des dossiers de chacun des candidats, le Bureau Fédéral décide d'attribuer, à l'unanimité des membres présents, l'organisation des plateaux ½ Finales de la Coupe de France Féminine au Comité du Lot et Garonne.**

**5. Questions diverses.**

Marie-Noëlle SERVAGE expose une demande d'annulation de licence d'un jeune joueur qui après avoir été licencié 3 saisons à Evreux, qui a été recruté en ce début de saison par Vichy pour le Centre de Formation Pro A. Or cette mutation s'avère un échec. Il a été inscrit 4 fois sur les feuilles de marques avec le club de Vichy en Championnat de France Cadets 1<sup>ère</sup> division. Or nos règlements stipulent qu'un joueur ne peut représenter qu'une seule association au cours d'une même saison. Le jeune est retourné au domicile de ses parents à Evreux et demande à être réintégré dans son club d'origine (Championnat de France Cadets 2<sup>ème</sup> division).

**Décision du Bureau Fédéral, à l'unanimité des membres présents :  
Annulation de la licence du jeune joueur au club de Vichy et retour à son club d'origine en Licence M.**

Marie-Noëlle SERVAGE informe de l'annulation de plusieurs rencontres de ce week-end, en raison de cas de Grippe A / H1N1.

Marie-Noëlle SERVAGE : un courrier, accompagné d'un maillot de l'Equipe de France Masculine qualifiée pour le Championnat du Monde, a été expédié à toutes les Ligues Régionales et tous les Comités Départementaux.

Yvan MAININI communique les 12 nouveaux groupements sportifs :

La Mans Basket corpo 72 (CD 72) – AS du Canton Delessay (CD 50) – Société Culturelle & Sportive Foyer Rural Villiers St Frédéric (CD 78) – CS Quincy Basketball (CD 91) – Association du Personnel de la Maison d'Arrêt de Nanterre (CD 92) – Basketball Association Dugny (CD 94) – DNE Gentilly (CD 94) – Absie Basket Club (CD 79) – Basket Club Cénonais (CD 86) – Association de Basket du Cœur de Lomagne (CD 32) – 22 Ft Académy Cassagnes (CD 46) – Les Amis du Sport (LR Guadeloupe)

Les 4 Nouvelles Unions :

Union Basket Féminin Sud Loire Saint Herblain (CD 44) – Union Basket Club 58 (CD 58) – Centre Forez Basket (CD 42) – Union Paray Athis Basket (CD 91).

Yvan MAININI a assisté au Bureau FIBA Europe durant lequel les nouveaux locaux ont été inaugurés. L'accès en est plus pratique.

Thierry BALESTRIERE : concernant la construction du calendrier de la LFB de la saison prochaine, une proposition sera faite au Bureau Fédéral du 4 Décembre 2009 à Strasbourg.

Françoise AMIAUD : l'opération Basket en Famille est lancée depuis 5 jours, 566 inscriptions à ce jour, sur 600 possibilités.

Elle s'est rendue au Salon des Maires où la FFBB disposait d'un petit stand. Il est indispensable d'être présent et représenté à ce salon (notamment pour les partenaires techniques). Pour l'année prochaine, il faudra prévoir une intervention en conférence.

Jean-Pierre HUNCKLER présentera le projet d'aménagement de l'immeuble voisin au prochain Bureau Fédéral du 4 Décembre 2009.

Jean-Pierre SIUTAT a distribué dans les dossiers des informations sur le cahier des charges d'organisation de manifestations (matches équipes de France) et dans lequel il propose quelques grands principes. Les membres sont priés de lui faire un retour rapide, ou éventuellement à Yann BARBITCH.

Jean-Yves GUINCESTRE : la Ligue de Basse Normandie sera très intéressée par la préparation de l'Equipe de France Féminine au Championnat du Monde 2010. Un courrier d'intention sera envoyé à FBO.

Jean-Marc JEHANNO confirme l'affiliation d'une nouvelle Association à Saint Pierre et Miquelon. La question est posée quant aux licences de cette association qui ne dépend d'aucune Ligue ni aucun Comité. Le prix des licences de cette association sera le prix Fédéral.

Roselyne BIENVENU fait part d'un problème soulevé par le club de Nanterre, par rapport à deux Agents Sportifs (bagarre le 31 Octobre 2009). Une enquête est en cours.

Concernant la Commission des Agents Sportifs, à ce jour, un seul Agent refusait de signer la convention annuelle et d'envoyer le chèque correspondant. Après plusieurs échanges, tout est rentré dans l'ordre.

Jean-Pierre de VINCENZI : dans le cadre de la réorganisation de la FFBB, les travaux sont engagés (mise en place par Pôle de la future organisation). Une projection géographique sera réalisée la semaine prochaine, afin que les services soient positionnés début Janvier 2010.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 4 Décembre 2009 à Strasbourg.